



BIEF DE PARTAGE DU CANAL DU NIVERNAIS (CANAL DU NIVERNAIS)

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre La Collancelle bief de partage

Dossier IA58000852 réalisé en 2011 revu en 2012 Auteur(s) : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Les travaux du bief de partage commencèrent dès 1784. En 1786, les commissaires de l'Académie des Sciences, Bossut, Rochon et Condorcet, proposèrent de percer un tunnel dans la montagne de la Collancelle de façon à y faire passer un canal de navigation. Les travaux furent entrepris peu après et poursuivis jusqu'en 1791. Sept puits ont ainsi été creusés. Un premier percement fut opéré en 1787, à partir de Baye, et voûté sur 273 mètres. Pour empêcher les éboulements, des piliers et des murs de refend avec arceaux furent aménagés dans les vides situés au dessus des maçonneries. En 1791, le souterrain était déblayé et élargi presque complètement sur 448,50 mètres. Sa construction ne reprit qu'en 1823. Bien que de nombreux éboulements aient détérioré la galerie durant cette période d'inactivité, l'ensemble des travaux de ce premier souterrain furent terminés en 1828. Le projet de 1831 destiné à la construction de la tranchée entre la sortie du souterrain et l'écluse de Port-Brûlé, prévoyait l'aménagement de deux galeries supplémentaires. En raison de l'aspect argileux de certaines parties de la tranchée, elles étaient en effet devenues nécessaires. Les travaux, adjugés en 1833, furent terminés en 1838. (M. Charié-Marsaines, "Mémoire sur les travaux du bief de partage du canal du Nivernais", in Annales des Ponts et Chaussées, 1848, I ; P. Alphonse, Le Canal du Nivernais : origine et premiers travaux).

Période(s) principale(s): 19e siècle

Dates: 1827 (porte la date) / 1838 (daté par travaux historiques)

Description

Le bief de partage se compose de trois souterrains et de quatre tranchées construits en moellon. Le souterrain de la Collancelle est percé dans la montagne du même nom et mesure 756 mètres de longueur. Il présente une voûte en anse de panier constituée de chaînage en gros moellon. Ceux de Mouas et de Breuilles, sont de simples galeries voûtées, et mesurent respectivement 266,80 mètres et 211,60 mètres. On trouve aussi plusieurs aqueducs-reversoirs destinés à introduire dans le bief de partage les eaux des ruisseaux avoisinants. En amont du pont de Port-Brûlé, borne de grand gabarit portant l'indication : "De la Loire 70 kilomètres".

Eléments descriptifs

Murs: moellon

Sources documentaires

Bibliographie

• CHARIE-MARSAINES, M. Mémoire sur les travaux du bief de partage du canal du Nivernais. Annales des Ponts et Chaussées. 1848.

CHARIE-MARSAINES, M. Mémoire sur les travaux du bief de partage du canal du Nivernais. Annales des Ponts et Chaussées. 1848.

• ALPHONSE, Pierre. Le Canal du Nivernais : origine et premiers travaux. Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, vol. 35. 1957-1964.

ALPHONSE, Pierre. Le Canal du Nivernais : origine et premiers travaux. Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts, vol. 35. 1957-1964.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Complément de localisation : oeuvre située en partie sur la commune Bazolles

Hydrographie: canal du Nivernais

Dénomination: bief

Parties constituantes non étudiées : tunnel, borne



Carte schématique du bief de partage et des étangs-réservoirs qui l'alimentent.

58, La Collancelle, lieudit : bief de partage

N° de l'illustration : 20145800012NUDA

Date: 2014

Auteur : Alain Morelière

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée du tunnel de La Collancelle avec en arrière-plan les bâtiments destinés au service du canal.

58, La Collancelle, lieudit : bief de partage

N° de l'illustration : 20135800082NUC4A

Date: 2013

Auteur: Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Entrée du tunnel de La Collancelle. 58, La Collancelle, lieudit : bief de partage

N° de l'illustration : 20135800084NUC4A

Date: 2013

Auteur: Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation